

Titre: Demande d'arrangements visant des services techniques

A. MODIFICATION À LA DEMANDE D'ARRANGEMENTS EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

1. Les soumissionnaires sont informés que dans le cadre de cette DAMA uniquement, le MAECD a rendu les Formulaires Tech-2, Tech-3, Tech-4A, Tech-4B, Tech-4C et Fin-1 disponibles pour télécharger et remplir sur le site internet d'Achatsetvente :
<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-provisionnement/appels-d-offres/PW-14-00655095>
Cette modification remplace la réponse fournie à la Question 5 de l'Addenda 1.
2. À la Section 1 : (ii) Fiche de renseignements spécifiques, **MODIFIER** les références 11.12 et 11.13 **PAR** 11.13 et **11.14**.
3. À la Section 4 : Termes de référence génériques, sous 3.1 Description des secteurs et des sous-secteurs, Secteur 4 : Rendement institutionnel et relations avec les institutions, **AJOUTER** ce qui suit :

“ Dans le cadre de cette DAMA, l'expression “institutions multilatérales” et “partenaires multilatéraux” inclue les organisations indiquées dans la liste de l'OCDE-CAD présentée sous le site internet suivant : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/annex2.htm> ”.

B. QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1:

Si un individu se qualifie dans plus d'un sous-secteur à l'intérieur d'un même secteur, doit-il soumettre des propositions séparées par sous-secteur ou soumettre une proposition par personne par secteur, soulignant son expérience dans les différents sous-secteurs?

Réponse 1:

Tel que mentionné à la Section 1 (i) Instructions aux soumissionnaires (IS) paragraphes 4.1 et 4.2, un soumissionnaire est invité à soumettre une (1) proposition par secteur et peut présenter un (1) ou plusieurs individus dans sa proposition pour ce secteur.

Bien que les propositions ne soient pas évaluées au niveau du sous-secteur à cette étape-ci, l'expérience dans un sous-secteur spécifique pourrait être utilisée en tant que critère afin de regrouper les individus qualifiés dans un futur processus de sollicitation pour un Arrangement en matière d'approvisionnement (référence Section 1 de l'AMA, paragraphe 5.3.2 Pour les besoins dont la valeur est estimée à moins de deux cent mille dollars canadiens (200 000\$CAN)).

Question 2:

a) À la Section 1, Article 3 au sujet des Soumissionnaires et à l'égard de leur éligibilité, un soumissionnaire peut être un individu, mais est-ce que l'individu doit être enregistré et/ou incorporé? Je ne suis pas incorporé actuellement et ne suis pas certain de savoir à quel type d'enregistrement on réfère. J'ai un Numéro d'entreprise-approvisionnement, mais je ne sais pas si c'est suffisant?

b) À la Section 1, Article 4, dois-je comprendre qu'un individu ne peut acheminer plus qu'une proposition par secteur, ce qui signifie, par exemple, que si quelqu'un est spécialisé en Protection des enfants et possède les qualifications requises pour les 3 sous-secteurs, cet individu devrait acheminer une proposition pour uniquement un sous-secteur et non pas les autres ?

c) Il est question de l' "Évaluation du seuil financier" dans plusieurs articles (11.15, 11.17, etc.). Je suis toutefois incapable de localiser cette "Évaluation du seuil financier".

Réponse 2:

a) Tel que mentionné au paragraphe 3.3 de la Section 1 : (i) Instructions aux soumissionnaires, les soumissionnaires doivent être admissibles pour pouvoir participer à ce processus de DAMA. Un individu est éligible tant qu'il a la capacité juridique de conclure un contrat.

Un Numéro d'entreprise-approvisionnement devrait être suffisant, à moins que d'autres renseignements ne soient demandés par le MAECD au cours du processus d'évaluation.

b) Veuillez s'il vous plaît vous référer à la réponse de la Question 1.

c) L'Évaluation du seuil financier sera déterminé uniquement lors des évaluations financières, tel que mentionné à la Section 1 : (ii) Fiche de renseignements spécifiques, renvoie 11.15, l'Évaluation des propositions financières et établissement des seuils d'évaluation financière.

Question 3:

En tant que soumissionnaire indépendant, il est difficile de déterminer et/ou de quantifier les montants requis pour les éléments de coût.

Étant donné que les instructions mentionnent le mot "si applicable", puis-je assumer que cette composante n'est pas obligatoire?

Réponse 3:

Il revient aux soumissionnaires de déterminer quels éléments de coûts s'appliquent et seront ainsi inclus dans leur plafond tarifaire tout compris. Les éléments de coûts énumérés au paragraphe 10.2 b) ne peuvent pas être remboursés séparément.

Veillez noter que si un soumissionnaire ne se conforme pas aux dispositions du paragraphe 10.2, Base d'établissement des prix, la proposition sera rejetée (réf. paragraphe 10.1).

Question 4:

a) Quel critère sera utilisé afin d'évaluer les qualifications pour le Secteur 4 (Rendement institutionnel et relations avec les institutions) lorsqu'il s'agit de rôles de Gestion ou Gestion de projet, étant donné que selon les définitions, ces rôles ne sont pas des services techniques ?

b) Quelle (s) section (s) de la Section 5: Critères d'évaluation s'applique à la question a) ci-haut?

Réponse 4:

a) Tous les secteurs seront évalués en fonction des critères d'évaluation de la Section 5 : Critères d'évaluation.

Veillez s'il vous plait vous référer à l'Addenda 1, Réponse 3.

b) Tel que précisé à la réponse ci-haut (4 a)), aucune section spécifique ne s'applique à la question a).

Question 5:

a) Où puis-je télécharger le Formulaire FIN-1?

b) Où dois-je signer le Formulaire Tech-2? Il ne semble pas y avoir d'espace de signature spécifique.

Réponse 5:

a) Veuillez-vous référer à la modification 1 ci-haut.

b) Aucune signature n'est requise pour le Formulaire Tech-2. Il est demandé au soumissionnaire de cocher ou d'insérer l'information requise là où c'est indiqué dans le formulaire.

Question 6:

Pouvons-nous soumettre notre proposition imprimée recto-verso?

Réponse 6:

Les pages peuvent être imprimées recto-verso, voir Section 1 : (i) Instructions aux soumissionnaires, paragraphe 7.10.

Question 7 :

Le titre du Secteur 4 propose de référer à tout type de partenaires institutionnels œuvrant avec le Canada à l'avancement des projets liés au Commerce, à la Diplomatie et au Développement.

Ceci pourrait inclure les donateurs, institutions multilatérales, institutions financières internationales, organisations inter-gouvernementales et programmes internationaux, mais aussi les autres Ministères du Gouvernement du Canada, les ONG, les gouvernements provinciaux, le secteur privé, etc. En d'autres mots, tous les partenaires institutionnels.

D'un autre côté, les exemples d'activités présentés sous ce secteur misent sur les partenaires multilatéraux uniquement.

Pouvez-vous s'il vous plait clarifier quelles institutions sont (ou ne sont pas) considérées dans ce secteur?

Réponse 7:

Le MAECD considère les institutions multilatérales, les institutions financières internationales, les organisations intergouvernementales et les programmes internationaux à titre de partenaires institutionnels sous le Secteur 4, mais pas les autres Ministères du Gouvernement du Canada, les ONG, les gouvernements provinciaux, le secteur privé, etc.

S'il vous plait, voir la modification ci-haut à la description du Secteur 4, qui clarifie quelles organisations sont considérées des partenaires/institutions multilatérales dans le cadre de cette DAMA.

Question 8:

Est-ce que les activités suivantes sont incluses sous "Rendement institutionnel et relations avec les institutions"

- a) Assurer à ce que d'autres institutions du Gouvernement du Canada fournissent une assistance aux pays spécifiques (tel que d'autres ministères) afin de se concentrer sur leurs domaines d'avantage comparatif.
- b) Organiser ou participer à la coordination des partenaires de développement, au dialogue et au partage des connaissances.
- c) Entreprendre des recherches de fond et d'analyse (évaluation institutionnelle) sur les partenaires du secteur privé qui travaillent sur le pays afin de déterminer leur pertinence en tant que partenaires du MAECD.

Réponse 8:

Non. La description des activités sous ce secteur mise sur les institutions/partenaires multilatéraux uniquement.

Toutefois, il pourrait être demandé à un individu qualifié dans un secteur sous un Arrangement en matière d'approvisionnement avec le MAECD d'effectuer des activités qui entrent dans le cadre des travaux décrits à la section 3.2 des Termes de référence génériques.

Question 9 :

Est-ce que les critères et sous-critères (R1.1, R2.1 - R2.4, R3.1), pour le Secteur 4, sont seulement évalués en fonction des institutions multilatérales? Ou encore, est-ce que les études et l'expérience dans "le rendement institutionnel et relations avec les institutions" en ce qui a trait aux institutions non-multilatérales (par exemple, les institutions gouvernementales, les institutions du secteur privé, les institutions de la société civile, les institutions universitaires) seront évaluées sur une base égalitaire avec les études/expérience concernant les institutions multilatérales?

Réponse 9 :

S'il vous plait, voir la modification ci-haut à la description du Secteur 4, qui clarifie quelles organisations sont considérées des institutions/partenaires multilatéraux dans le cadre de cette DAMA.

Question 10 :

Est-ce que chaque individu d'une organisation doit compléter les formulaires Tech-4A et Tech-4B?

Réponse 10:

Tel que mentionné à la Section 1 (i), Instructions aux soumissionnaires, paragraphe 9.5, il est demandé aux soumissionnaires de soumettre les formulaires Tech-4A, Tech-4B et Tech-4C pour chaque individu proposé.

De plus, tel que mentionné au paragraphe 11.11, si les formulaires Tech-4A et Tech-4B ne sont pas joints pour un individu proposé, le MAECD n'évaluera pas l'individu proposé.

C. TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.